

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux à 19 h 30 le trente du mois de septembre, le conseil municipal de la Commune de COURMANGOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame MORNAY Mireille, Maire.

Dates de convocation et d'affichage : 25/09/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Excusés : 1

Nombre de procuration : 5

Membres présents :

Mireille MORNAY – Sébastien CHORRIER-COLLET – Thierry DUFOUR – Rachel GUYON – Françoise LUZY – Christophe KLINGER – Cécile CHOSSAT – Sylviane MARCHAND – Thierry PARMENTIER présent jusqu'au point 7 – Sùnniva BOURSIER

Membres excusés : Stéphanie DÉPLANCHE a donné procuration à Cécile CHOSSAT – Denis VOGRIG a donné procuration à Mireille MORNAY – Alain VARVAT a donné procuration à Sébastien CHORRIER-COLLET – Thierry PARMENTIER a donné procuration à Christophe KLINGER à partir du point 8 – Sébastien RIONDY a donné procuration à Rachel GUYON

Membres Absents : Laurent DONGUY

Désignation du secrétaire de séance : Sébastien CHORRIER-COLLET

DELIB 2209 3039 Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le 26 mars 2021, la commune a délibéré pour travailler avec le service urbanisme de Grand Bourg Agglomération afin de définir quelle révision envisager.

Il est rappelé que depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme en mars 2014, des attentes nouvelles ont émergé, à la fois au plan local comme au plan national, ce qui justifierait sa mise en révision allégée pour prendre en compte les objectifs suivants :

- Modifier certains points du règlement posant des difficultés d'application récurrentes
- Intégrer les évolutions intervenues dans le code de l'urbanisme notamment les lois Grenelle I et II ainsi que la ALUR du 24 mars 2017 en supprimant les zones AD et ND
- Rectifier des erreurs matérielles.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le lancement de la révision allégée du PLU.

Il est rappelé que parallèlement à ce travail, une procédure de déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLU est en cours pour l'extension de la Carrière de Roissiat.

Le Maire, Mireille MORNAY

